

# Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

*La Pensée et les Hommes*

***Le défi de la diversité convictionnelle au travail : dessiner de la négociation possible***

*Nathalie DENIES*

*Dossier n° 2015 - 028*

## *La Pensée et les Hommes*

Émissions de philosophie et de morale laïque  
pour la radio et la télévision – Publications

### **Fondateurs (1954)**

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

### **Comité exécutif**

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,  
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

### **Rubriques**

Publications – Radio – Télévision

### **Publications – Abonnements**

Christiane LOIR

02 650 35 90 – [christiane.loir@ulb.ac.be](mailto:christiane.loir@ulb.ac.be)

### **Secrétariat**

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – [secretariat@lapenseeetleshommes.be](mailto:secretariat@lapenseeetleshommes.be)

### **Adresse centrale**

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles  
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

## *La Pensée et les Hommes*

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

## **Connaissez-vous nos publications ?**

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

### **Comment s'abonner à nos publications ?**

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

### **Pour en savoir plus, visitez notre site Internet**

<http://lapenseeetleshommes.be>

### **Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2013 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :**

n° 97 – *Les 150 ans de La Ligue de l'Enseignement et les 55 ans du Pacte scolaire*

n° 98 – *Judaïsme : littérature et éthique*

n° 99 – *Francs-Parlers n° 8*

n° 100 – *La laïcité : une mouvance plurielle*



# Le défi de la diversité convictionnelle au travail : dessiner les contours de la négociation possible

Nathalie DENIES  
Centre interfédéral pour l'Égalité des Chances  
Service Politique et Société

Dans un monde idéal, l'intégration des différences devrait être un exercice de discernement social et politique relevant du bon sens, du raisonnement. Dans le monde réel, elle déchaîne malheureusement de plus en plus de passions et de contradictions, de telle sorte que sa mise en œuvre se fait souvent dans l'anonymat des bonnes volontés ou par la voie de la contrainte juridique.

L'enjeu est bien celui de savoir comment instituer aujourd'hui une culture de la diversité. Il ne s'agit pas en effet de valoriser une diversité des cultures, car on peut douter que des cultures différentes, avec leurs référents, leurs valeurs et leurs normes de comportements propres, puissent faire « lien » au sein d'un même espace social, à long terme<sup>1</sup>.

Cet enjeu est particulièrement présent dans le domaine de l'emploi, là où les droits de l'employeur (*via* le contrat de travail, le règlement de travail, etc) peuvent entrer en conflit avec et les droits des travailleurs et notamment celui de ne pas être discriminé sur base de ses convictions religieuses.

Ces dernières années, des travailleurs sociaux, des responsables d'associations et d'organisations syndicales, des responsables de ressources humaines d'entreprises privées du secteur marchand et des administrations publiques sont confrontés à des professionnels et/ou à des usagers qui revendiquent la prise en compte de leur appartenance convictionnelle. Il semble que la composante convictionnelle de l'identité soit d'autant plus mise en avant que les autres composantes – par exemple, les identités

---

<sup>1</sup> Selon les termes d'E. DELRUELLE, *Neutralité dans les services publics : exigence éthique ou obligation juridique*, CERAP, <http://www.cerap.be/spip.php?article321>.

professionnelle ou familiale – sont fragilisées par le contexte socio-économique et les dynamiques familiales en transformation.

En 2014, quinze pour cent des dossiers ouverts par le *Centre interfédéral pour l'Égalité des Chances* en matière d'emploi<sup>2</sup> concernaient les critères des convictions religieuses et philosophiques.

La diversité convictionnelle sur les lieux de travail paraît de plus en plus problématique. Le principe de neutralité, qui fait l'objet de débats dans la fonction publique, semble désormais s'imposer dans certaines entreprises privées et notamment dans des secteurs qui emploient un grand nombre de femmes de confession musulmane. Pourtant, juridiquement parlant, se référer à la neutralité pour une entreprise privée est contestable.

En revanche, la référence à la neutralité est un des fondements du service public. Ses agents doivent se comporter de manière impartiale, non discriminatoire et loyale. Ces exigences sont établies sur le plan légal. La neutralité est un moyen de garantir des services identiques à l'égard de tous les usagers. Il s'agit d'éviter tout risque de discrimination, de partialité à l'égard des participants ou des usagers de tout service public<sup>3</sup>. Par contre, les choses sont beaucoup moins claires dès que l'on aborde la question de la neutralité d'apparence. Il ne peut certes y avoir de neutralité sans apparence de neutralité, mais aucun texte législatif n'a défini ce que l'on entend précisément par « apparence de neutralité ».

Faut-il concevoir la neutralité du service public comme exclusive au sens où elle requiert l'abstention de toute démonstration d'appartenance convictionnelle ou comme inclusive dans le sens où elle se manifeste par la pluralité affichée des appartenances convictionnelles ?

Comme cette question n'a jamais été tranchée explicitement par le droit belge, la neutralité de l'État se heurte à l'exercice de l'autonomie des administrations. Les responsables de terrain se tournent alors vers des solutions pragmatiques, face aux situations existantes<sup>4</sup>. Ainsi, « les professionnels sont souvent déstabilisés par un comportement ou

---

<sup>2</sup> 437 dossiers ouverts au total en matière d'emploi.

<sup>3</sup> Stéphane GUÉRARD, *La Liberté religieuse dans les lieux publics*, CRDF, numéro 4, 2005, page 49 à 70.

<sup>4</sup> On citera à titre d'exemple la situation qui prévaut au CPAS de Malines. Les responsables de cette administration ont décidé de permettre à l'ensemble de leurs travailleurs de porter un uniforme dans lequel le foulard est prévu. De cette manière, le port du foulard n'est pas uniquement limité à l'usage des femmes musulmanes, mais pourrait aussi être utilisé par des travailleuses qui viennent de subir une chimiothérapie. On citera également l'exemple de l'administration communale de la ville de Gand qui, au mois de juin 2013, a aboli le règlement de travail qui prohibait le port de signes

*Le défi de la diversité convictionnelle au travail :  
dessiner les contours de la négociation possible*

un discours qui met du religieux en avant. Leur manque de repères sociologique, philosophique, mais aussi juridique sur ce sujet, les place dans une situation qui les conduit à se positionner à partir de leur idéologie, leur affectivité, leur histoire »<sup>5</sup>.

Le Centre s'est investi depuis de nombreuses années dans le dossier de la diversité convictionnelle, notamment au travail : en proposant des pistes de solutions, mais surtout une méthode basée sur le dialogue, visant à libérer la parole et à éradiquer les craintes et les peurs légitimes exprimées par de nombreux acteurs de la vie sociale, économique et culturelle du pays<sup>6</sup>. Nous sommes convaincus de l'urgence de dessiner un espace de parole au sein duquel et avec le respect qu'il convient, toute question peut être posée, tout débat peut être engagé. Cet objectif constitue l'enjeu central de notre démarche. Mais questionner l'autre dans ses pratiques et croyances d'une part, entendre et comprendre les interrogations, voire les résistances d'autre part, demande de la retenue, de la méthode et du respect.

Sollicité également à plusieurs reprises pour des demandes d'intervention sur des questions de diversité convictionnelle (interdits alimentaires, mise à disposition de lieux de prière, port de signes convictionnels, mixité

---

convictionnels pour l'ensemble des travailleurs. Aujourd'hui les agents de l'administration communale sont donc libres de porter un signe religieux dans l'exercice de leur fonction.

<sup>5</sup> Postulat de l'enquête publiée sous le titre de : *La République ou la burqa, les services publics face à l'islam manipulé*, Dounia et Lylia BOUZAR, Éditions Albin Michel, 2010.

<sup>6</sup> Pour reprendre ces initiatives de manière chronologiques nous relèverons :

– le travail mené dans le cadre de la Commission du dialogue interculturel en mai 2005 ;

– la participation du Centre aux Assises de l'Interculturalité en 2010, notamment à travers le travail de recherche mené, à l'initiative du Centre, par A. REA et I. ADAMS : *La Diversité sur le lieu du travail* (2010) et par ailleurs la note minoritaire déposée, à titre personnel, par Édouard DELRUELLE qui préconise la mise en œuvre des pratiques d'ajustements concertés par les acteurs sociaux ;

– l'élaboration du site « signes convictionnels » en novembre 2011 qui propose d'emblée une méthode de dialogue basée sur des principes d'harmonisation qui précise que : *Le principe fondamental est la liberté d'expression et de manifestation de ses convictions. Aucune liberté, même fondamentale, n'est absolue. Mais les éventuelles limitations doivent être circonscrites, justifiées et proportionnelles. Pour définir ces limites, le Centre propose la mise en œuvre de quatre principes d'harmonisation :*

- 1) *le principe de concertation à chaque étape du processus de décision*
- 2) *Le principe de nécessité de l'interdiction (« l'interdiction est-elle vraiment nécessaire ? »)*
- 3) *le principe de proportionnalité de l'interdiction (« La mesure est-elle proportionnelle à l'objectif recherché ? », « Qui est affecté – directement ou indirectement – par la mesure ? », « Quelles sont les situations où celle-ci s'applique ? »)*
- 4) *le principe de transparence et de motivation de l'interdiction.*

hommes/femmes, etc.) émanant d'institutions diverses le *Centre bruxellois d'Action interculturelle* (CBAI) a diligenté une recherche action sur ces questions avec l'anthropologue du fait religieux Dounia Bouzar<sup>7</sup> et avec le *Centre interfédéral pour l'Égalité des Chances*. Partant du cadre juridique, et s'appuyant sur la culture de concertation sociale si riche en Belgique, les participants à la recherche ont croisé leurs regards thème par thème pour aboutir à l'élaboration d'un référentiel sur la gestion de la diversité convictionnelle<sup>8</sup>.

Les réponses élaborées s'appuient sur le concept du « plus grand dénominateur commun » (PGDC).<sup>9</sup> Celui-ci suppose que la réponse à une demande individuelle (changement d'horaire, alimentation spécifique, etc.) doit apporter non seulement une satisfaction au demandeur, mais présenter également un bénéfice pour tous. Il présente l'avantage d'éviter deux écueils courants : imposer une seule vision du monde comme norme supérieure et universelle (ce qui peut entraîner des discriminations indirectes et nourrir certaines approches ethnocentriques) ou, à l'inverse, instaurer des traitements spécifiques pour une partie de la population (ce qui peut entraîner des segmentations entre travailleurs ou usagers sur la base de leur conviction, des replis communautaires, voire des assignations identitaires). Il repose sur l'idée qu'il y a lieu de veiller à ce que la solution proposée puisse être appliquée et bénéficier au plus grand nombre sans discriminer indirectement les derniers arrivés. Cela peut s'obtenir en neutralisant une demande fondée sur des motifs religieux de façon à permettre à chacun de se l'approprier, en adoptant des dispositions générales, neutres, ayant fait l'objet d'une concertation préalable, et non déformées par un prisme religieux ou culturel. La réflexion qui sous-tend le concept du PGDC consiste à réfléchir sur ce qui rassemble, ce qui unit, et à travailler sur les

---

<sup>7</sup> Pendant un an et demi, des groupes très diversifiés de participants, composés de représentants des secteurs de la petite enfance et de la jeunesse, de la santé et des maisons de repos, de la formation professionnelle, des organisations syndicales, d'administrations publiques, du secteur de l'enseignement et de la médiation scolaire se sont réunis et ont débattu à partir des situations de terrain qu'ils avaient rencontrées tout au long de leurs différentes expériences professionnelles.

<sup>8</sup> Dounia BOUZAR et Nathalie DENIES, *Diversité convictionnelle. Comment l'appréhender, comment la gérer ?*, Bruxelles, Académia-L'Harmattan, 2014, 257p.

<sup>9</sup> D. et L. BOUZAR, *Allah a-t-il sa place dans l'entreprise ? et La République ou la burqa, les services publics face à l'islam manipulé*, Éditions Albin Michel, 2009 et 2010. Le PGDC (plus grand dénominateur commun), sert à désigner une philosophie de gestion qui permet d'apporter « un bénéfice à tous à partir d'une demande particulière ». Ce concept peut s'appliquer aussi bien pour gérer les usagers d'un service public que des salariés dans une entreprise.



*Le défi de la diversité convictionnelle au travail :  
dessiner les contours de la négociation possible*

ressemblances plutôt que de raisonner en termes de communautés ou de particularités.

Par exemple, en matière d'emploi, au lieu de réfléchir à une demande d'aménagement d'horaire pour cause de ramadan, on va se demander, en concertation avec les interlocuteurs sociaux (c'est-à-dire en concertation avec les travailleurs concernés par le biais de leurs représentants syndicaux) et avec l'employeur, comment octroyer à tous les salariés la possibilité d'une plage horaire flexible dont ils pourront disposer comme bon leur semble. Ce n'est pas parce que l'on prend en compte une demande particulière et qu'on la considère légitime que l'on va créer des réponses particularistes ; on doit rechercher l'équité et garantir l'égalité de traitement. La norme doit donc s'élargir pour inclure tous les salariés (prévoir des repas végétariens, et non des repas certifiés halal ; un local de silence, et non un local de prière ; des pauses pour tout le monde, et non des temps de prière, etc.).

En termes juridiques, la non-discrimination implique de traiter les individus sans considération d'origine, de religion, de sexe, etc., c'est-à-dire sans prendre en compte leur identité (ethnique, religieuse, de genre, etc.). Le principe de non-discrimination « désidentifie » l'individu comme musulman, juif, chrétien... dans le monde du travail et invite ses collègues à ne voir en lui qu'un travailleur comme un autre. Adopter cette approche, c'est prendre l'option de ne pas traiter les demandes liées à la conviction comme des demandes de reconnaissance purement identitaire.

Les questions de discrimination au travail qui relèvent des convictions doivent être abordées et résolues, de prime abord, comme tout autre conflit social d'ordre relationnel : en tenant compte des réalités d'une société de plus en plus plurielle.

Les études menées sous l'égide du Centre<sup>10</sup> montrent que, dans la grande majorité des cas, la demande de l'employé musulman de pouvoir faire ses prières ou de disposer de repas adaptés *n'est pas* une demande d'être reconnu comme musulman, mais au contraire une demande de « normalisation ». Il demande que l'on prenne des dispositions pour lui permettre de travailler en accord avec sa religion, mais sans être reconnu (ni négativement, ni positivement) comme musulman, sans être distingué des autres travailleurs. L'expérience montre également que, quand les entreprises abordent cette question sous l'angle identitaire (par exemple en

---

<sup>10</sup> Cf. Andrea REA et Ilke ADAM, *La Diversité culturelle sur le lieu du travail. Pratiques d'aménagements raisonnables en Belgique*, IES-ULB Germe, septembre 2010, disponible via le site du Centre pour l'Égalité des chances : [www.diversite.be](http://www.diversite.be).

sollicitant l'expertise d'un *imam*, d'un rabbin ou d'un prêtre, en valorisant les mesures prises au nom de la diversité culturelle), elles attisent souvent les tensions qu'elles croyaient éteindre.

Basée sur la négociation et la concertation, cette approche permet de repenser l'universel en dégageant, au sein des situations, les éléments qui relient les individus et unissent les intérêts de tous. Il s'agit, sans pour autant nier l'intérêt des groupes minoritaires, de dégager un *consensus* pratique « en sortant du cadre » et de dépasser le clivage idéologique qui oppose les tenants d'un universalisme républicain à ceux qui défendent une certaine idée du multiculturalisme.

Elle se situe à l'opposé de la reconnaissance d'un droit aux « accommodements raisonnables », qui, en s'appuyant sur l'application des droits fondamentaux individuels, apporte aux demandes liées à la conviction des réponses individuelles et particularistes susceptibles de mener à l'exacerbation des différences, voire à des assignations identitaires.

Pour conclure, nous soulignerons qu'aucune politique spécifique de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité n'atteindra ses objectifs si elle n'est associée à des politiques « générales » en matière d'emploi certes, mais aussi de logement et de formation.

# Nos Toiles *À* penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

## Projets d'action économique et sociale

- Innovation : science, services et alibis*, M. JUDKIEWICZ, 2014.  
*L'antisémitisme*, W. DE WINNE, 2013.  
*Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux*, J. FASTRÈS, 2012.  
*Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social*, M. FOUREZ, 2012.  
*Médecine du travail et morale*, D. THONON, 2011.  
*Le médiateur des droits du patient*, A. HESELWOOD, 2011.  
*Les révolutions industrielles et la révision des valeurs*, L. ROUGIER, 2011.  
*L'esclavage*, J. RIFFLET, 2011.  
*Aux grands mots les grands remèdes*, M. JUDKIEWICZ, 2010.  
*L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables*, Ch. COUTEL, 2010.  
*La médecine et les responsabilités de l'homme*, Dr. HUBINONT, 2009.  
*Plaidoyer pour une médecine « intégrative »*, Th. JANSSENS, 2009.  
*Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael*, P. HOUYOUX, 2008.  
*Faut-il avoir peur des communautés immigrées ?* A. MANÇO, 2008.  
*Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ?* J. C. BAUDET, 2008.  
*Article 27. Un réseau créatif*, L. ADAM, 2007.  
*Les enfants dans les centres fermés pour illégaux*, V. SILBERBERG, 2007.  
*Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche*, M. HELLAS, 2007.  
*D'un papillon à une étoile*, J. CORNIL, 2007.  
*Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Brèches*, J. CORNIL, 2007.  
*Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers*, N. CASTELIJN, 2006.

## La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Petit essai sur l'existence de Dieu*, J. CAMBIER, 2014.  
*Démarche scientifique ou dogmatique : un choix de société*, G. SAND, 2014.  
*Les deux jugements*, W. DE WINNE, 2014.  
*Une histoire cosmique*, W. DE WINNE, 2014.  
*Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique*, M. BOLLE DE BAL, 2013.  
*Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui*, R. POMMIER, 2012.  
*Entre corps et esprit, une science du lien*, T. JANSSEN, 2011.  
*Le cosmos et son agencement*, D. BOCKSTAEEL, 2011.  
*Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme*, P. J. MAINIL, 2011.  
*Sur l'histoire de la science*, J. C. BAUDET, 2011.  
*L'impossible eucharistie*, W. DE WINNE, 2011.  
*L'obsession sacrificielle*, W. DE WINNE, 2011.  
*La grande intelligence, illusion ?*, P. J. MAINIL, 2010.  
*L'âme existe-t-elle ?*, P. J. MAINIL, 2010.  
*Et Dieu dans tout cela*, R. DEJAEGERE, 2010.  
*Les fausses sciences*, J. PIRON, 2010.  
*Effets pervers de la morale chrétienne*, B. MILHAUD, 2010.  
*Les erreurs de la science comme indices de sa valeur*, J. C. BAUDET, 2010.  
*L'évolution et la notion de vie*, O. PIRON, 2010.  
*Les théories physico-chimiques*, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.  
*Les fausses sciences. Les pièges de la représentation*, J. PIRON, 2010.  
*Les fausses sciences. L'«explication» unique et le savoir total*, J. PIRON, 2010.  
*Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ?* P. ROBIN, 2009.  
*Science et foi. Les croyants devant la science*, P. ROBIN, 2009.  
*Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.  
*Foi contre science*, Ph. MAASEN, 2009.  
*Les droits humains, ici et maintenant*, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.  
*Que penser de l'intégrisme féministe ?* J. GABARD, 2008.  
*Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah*, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.

- « Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.  
 Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.  
 Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.  
 Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans  
 invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.  
 Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.  
 Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits,  
 A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

### **La lutte contre les extrémismes politiques**

- Islam politique ou démocratie musulmane : subir ou choisir ?, C. CHEREF-KHAN, 2014.  
 La pensée non dualiste, D. CASTERMAN, 2014.  
 La déportation des Juifs d'Europe 1942 - 1945, G. BRANDSTATTER, 2014.  
 Tous voiles dehors ?, C. PONCIN, 2013.  
 De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?,  
 C. CHEREF-KHAN, 2013.  
 Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste, F. RINGELHEIM, 2013.  
 La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.  
 La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.  
 Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.  
 J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.  
 Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.  
 La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.  
 L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ? P. MARAGE, 2008.  
 La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.  
 Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.  
 Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.  
 Le truchement majeur, J. CELS, 2008.  
 Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.  
 Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.  
 Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.  
 Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.  
 Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
 Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.  
 Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.  
 Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.  
 Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007  
 Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.  
 Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.  
 Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.  
 Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »,  
 Ch. CHEREF-KHAN, 2006.  
 Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

### **Avancées en faveur de l'éducation**

- Haro sur l'élitisme social, vive l'élitisme intellectuel !, É. PEETERS, 2014.  
 Une approche de l'œuvre d'art, N. DECOSTRE, 2014.  
 Orwell et nous, M. VOISIN, 2014.  
 Responsabilité citoyenne. Programme de Matthew Lipman de  
 « Philosophie pour enfants », N. DECOSTRE, 2014.  
 Éduquer à l'éthique, N. DECOSTRE, 2014.  
 L'enseignement, métier à usure, J. L. HORENSTEIN, 2014.  
 Vous avez dit humain ?, C. SUSANNE, 2014.  
 Vers un cours d'éducation aux valeurs pour tous ?, C. SÄGESSER, 2014.  
 Voyage subjectif dans la perception de la couleur en Occident :  
 de l'Antiquité à nos jours, T. ISRAËL, 2014.  
 Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants, F. MARTIN, 2013.  
 Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.  
 Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.  
 Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.

- À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?*, Y. FERROUL, 2013.  
*Une éthique libérée et libératrice*, N. DECOSTRE, 2013.  
*Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?*, J. TAMINE, 2012.  
*Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans*, C. LELEUX, 2012.  
*Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?*, N. GEERTS, 2012.  
*L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza*, G. FOKAM, 2011.  
*À coeur ouvert*, R. ARONSON, 2011.  
*La célébration de l'humain*, M. VOISIN, 2011.  
*La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy*, C. ÉVRARD, 2011.  
*Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets*, S. LOURYAN, 2011.  
*La morale de l'adolescence*, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.  
*La dernière énigme de Léopold II*, G. TELLIER, 2010.  
*L'orientation sexuelle : biologie ou éducation*, J. BALTHAZART, 2010.  
*Bye Bye l'unilinguisme*, J. REYNAERS, 2010.  
*Quelques réflexions sur l'homme*, V. DAUMER, 2010.  
*Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons*, L. BOVY, 2009.  
*Propos d'un libertaire sur les religions*, P.-J. MAINIL, 2009.  
*Introduire le cours de philosophie dans le secondaire*, V. DORTU, 2009.  
*Bonheur et humanisme*, Fr. DE GREEF, 2009.  
*Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.  
*L'alimentation intelligente*, A. BURONZO, 2007.  
*Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.  
*Trente propositions pour une école de la réussite*, A. DESTEXHE, 2006.  
*L'avenir de l'université*, J.-Fr. BACHELET, 2006.  
*Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique*, N. HIRTT, 2006.  
*Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences*, J. LEMAIRE, 2006.  
*L'immersion linguistique*, R. BRIQUET, 2006.  
*Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités*, R. RENARD, 2006.

#### **Ambitions de la laïcité**

- La Bibliothèque de Propagande (1903-1914) : une action maçonnique anticléricale vers le monde profane*, C. Mathys, 2014.  
*La Bible d'un laïque*, J. CAMBIER, 2014.  
*Le retour de la spiritualité : nouveau masque des religions ?*, P. DARTEVELLE, 2014.  
*Le baptême, à quoi ça sert ?*, W. DE WINNE, 2014.  
*Des cultures et des hommes*, M. VOISIN, 2014.  
*Et le baptême dans tout ça ?*, W. DE WINNE, 2014.  
*Le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente*, R. PERCEVAL, 2014.  
*Quelle est la place d'une association constitutive au sein du Centre d'Action laïque ?*, C. CHEREF-KHAN, C. WACHTELAER et J. LEMAIRE, 2014.  
*Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman*, M. CHRISTODOULOU, 2014.  
*Athéisme – Agnosticisme – Matérialisme*, N. RIXHON, 2014.  
*Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?*, N. RIXHON, 2013.  
*Réflexions dérangeantes*, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.  
*Le tabou de Jésus le Nazoréen dans la société laïcisée*, F. FORET, 2013.  
*L'école au défi de la laïcité*, N. GEERTS, 2013.  
*Notre avenir eschatologique*, W. DE WINNE, 2013.  
*Les usages cléricaux*, H. CHARLIER, 2013.  
*Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie*, M. BOLLE DE BAL, 2013.  
*Politique et religione en France et en Belgique à l'heure de l'Europe*, F. FORET, 2013.  
*Athée, nihil, pourquoi ?*, H. CHARLIER, 2013.  
*Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité*, P. J. MAINIL, 2012.  
*Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?*, M. MAYER, 2012.  
*Dieu ?*, W. DE WINNE, 2012.  
*« Serpents, Race de Vipères », ou la succession usurpée de Jésus de Nazareth*, W. DE WINNE, 2012.  
*La vie et la mort*, P. J. MAINIL, 2012.  
*La laïcité a une histoire*, M. MAYER, 2012.  
*Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine*, C. COUTEL, 2012.

- La question des conceptions de vie*, M. MAYER, 2012.
- La disparition de Philippe Grollet*, G. C. LIÉNARD, 2012.
- Vivre laïquement*, M. MAYER, 2012.
- La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?*,  
C. CHEREF-KHAN, 2012.
- Ma laïcité racontée aux enfants*, H. BAUHERZ, 2011.
- Laïcité et dignité*, C. COUTEL, 2011.
- Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque*, C. SÄGESSER, 2011.
- Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale*, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
- Un peu de décence, Messieurs les croyants !*, R. POMMIER, 2011.
- Vivre sans dieu(x)*, M. VOISIN, 2011.
- Une école pluraliste pour une société pluraliste*, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011
- La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal*, M. BOLLE DE BAL, 2010.
- Conscience athée*, N. RIXHON, 2010.
- Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?*, N. RIXHON, 2010.
- Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être*, P. J. MAINIL, 2010.
- Peut-il exister une spiritualité laïque ?*, J. RIFFLET, 2010.
- Âme : Esprit/Doute/Foi*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
- Religion/Théologie : Dogme*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
- Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
- Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar*, J. WILLEMART, 2009.
- De la difficulté d'être athée aujourd'hui*, A. PIRLOT, 2009.
- Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ?* Ch. COUTEL, 2009.
- Propos d'un libertaire sur les religions*, P.-J. MAINIL, 2009.
- De la tolérance à la reconnaissance ?* J. PELABAY, 2009.
- Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ?* St. NELISSEN, 2009.
- La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque*, R. LALLEMAND, 2009.
- Questions sur la laïcité en Europe*, Cl. VAILLANT, 2009.
- Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ?* P. ROBIN, 2009.
- Science et foi. Les croyants devant la science*, P. ROBIN, 2009.
- Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.
- Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire*, Ch. COUTEL, 2008.
- Les médecines parallèles*, P. DEBUSSCHERE, 2008.
- Six années d'euthanasie légale : bilan*, M. ENGLERT, 2008.
- Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ?* M. MAYER, 2008.
- La franc-maçonnerie est-elle une secte ?* C. BRYON-PORTET, 2008.
- La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques*,  
A. DUMOULIN, 2008.
- Lettre ouverte sur la tolérance*, G. HOTTOIS, 2008.
- Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié*, V. DORTU, 2008.
- Islamophobie et culpabilité*, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
- Un catholique face à l'euthanasie*, J.-J. JAEKEN, 2008.
- Euthanasie : le débat parlementaire*, Ph. MONFILS, 2008.
- « Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités »*, Ch. COUTEL, 2008.
- Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.
- Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Bio-éthique et thanato-éthique*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Vers une éthique de l'environnement*, J. CORNIL, 2007.
- La crémation : une éthique pour notre temps*, M. MAYER, 2006.
- La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne*, J. HERREMANS, 2006.
- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.
- Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux*, R. RENARD, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 1<sup>ère</sup> partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 2<sup>e</sup> partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- La laïcisation de l'art*, Ch. LOIR, 2006.
- Laïcité et diversité culturelle*, R. RENARD, 2006.



### Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.  
*Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.  
*Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.  
*La FORel*, A. SCHLEIPER, 2006.  
*La culture, une généreuse éducation permanente*, J. CELS, 2006.  
*Le rôle charnière du cardinal Bellarmin*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.  
*Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique*, M.-G. PINSART, 2006.  
*La rhétorique, moyen de convaincre*, M. MEYER, 2006.  
*Représenter le zéro : un problème philosophique*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.  
*Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres*,  
C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.  
*Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*,  
P. DUPONT, 2006.  
*Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle*,  
J. CORNIL, 2006.

### Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Vrais et faux remèdes pour sauver l'Église : le cas de Hans Küng*, P. DARTEVELLE, 2014.  
*Ah ! Si on avait écouté Arius !*, W. DE WINNE, 2014.  
*Réhabilitation du « phalocrate »*, M. BOLLE DE BAL, 2014.  
*Perhumanisme et/ou transhumanisme ?*, J. SEMAL, 2014.  
*À propos de l'antisémitisme et du conflit israélo-palestinien*, W. DE WINNE, 2014.  
*1915 - 2015 : le temps du « droit à l'autodétermination » des Kurdes est-il venu ?*, V. BALMAN, 2014.  
*Écrivain belge*, A. BERENBOOM, 2014.  
*L'éducation et la culture au centre du combat pour la démocratie au Maroc*, D. MENSCHAERT, 2014.  
*Hitler et la franc-maçonnerie*, A. DE LA CROIX, 2013.  
*Le testament de Jean Meslier*, P. J. MAINIL, 2013.  
*Le combat des Lumières*, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.  
*Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal*, L. DA SILVA, 2013.  
*L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains*, G. RINGLET, 2013.  
*Après... ou le silence des hommes*, M.-P. HAAR, 2013.  
*L'antisémitisme ?*, W. DE WINNE, 2013.  
*Humour et identité*, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.  
*Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?*, C. RÉVAUGER, 2012.  
*L'au-delà*, X. DE SCHUTTER, 2012.  
*Les catholiques belge et la franc-maçonnerie*, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.  
*Commémorer Jean-Jacques Rousseau*, R. TROUSSON, 2012.  
*L'histoire des sciences en Belgique*, J.C. BAUDET, 2012.  
*Sur cette pierre, je bâtirai mon Église*, W. DE WINNE, 2011.  
*Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII<sup>e</sup> siècle*, S. DERUETTE, 2011.  
*Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement*, R. VERMEIRE, 2011.  
*Les créationnismes*, P. J. MAINIL, 2011.  
*Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?*, F. RYZIGER, 2011.  
*Jésus, un juif charismatique de Nazareth*, W. DE WINNE, 2011.  
*Les femmes dans la franc-maçonnerie*, Collectif, 2011.  
*Le petit monde d'outre-tombe*, A. CHABOT, 2010.  
*L'existentialisme de Martin Heidegger*, G. AISEAU, 2010.  
*Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes*, S. LOURYAN, 2010.  
*Les noms de famille*, J. GERMAIN, 2010.  
*Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840)*, Ch. LOIR, 2010.  
*L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie*, G. AISEAU, 2010.  
*La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.  
*La liberté et l'histoire : l'évasion du temps*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.  
*Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie*, R. TROUSSON, 2010.  
*La Flandre aux flamands*, P. STÉPHANY, 2010.  
*Vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.  
*Le Coran est-il authentique ?* J. WILLEMART, 2009.  
*Le pain des oiseaux*, Y. NAMUR, 2009.  
*La vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.

- La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote*, D. BOCKSTAEEL, 2009.  
*L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation*, C. LOIR, 2009.  
*Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 1<sup>ère</sup> partie, 2009.  
*Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 2<sup>e</sup> partie, 2009.  
*Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 3<sup>e</sup> partie, 2009.  
*Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 1<sup>ère</sup> partie, 2009.  
*Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 2<sup>e</sup> partie, 2009.  
*Kierkegaard et l'ascétisme*, G. AISEAU, 2009.  
*Kierkegaard et l'incroyance*, G. AISEAU, 2009.  
*La Belgique, un anachronisme d'avenir ?* Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.  
*La spiritualité*, ANONYME, 2008.  
*L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient*, Ch. COUTEL, 2008.  
*L'évolution du freudisme*, W. SZAFRAN, 2007.  
*La question rousse*, V. ANDRÉ, 2007.  
*La valeur du temps dans un monde qui accélère*, M. DE KEMMETER, 2007.  
*Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

#### **Relais du monde associatif**

- La mort médicalisée, une humanisation ?*, F. DAMAS, 2014.  
*La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?*, A. ADRIAENSSENS, 2013.  
*Le Centre de pathologie sexuelle masculine*, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.  
*Les ASBL, dix ans après la loi de 2002*, J.-F. ISTASSE, 2013.  
*Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen*, A.-N. CYDZIK, 2013.  
*L'école rwandaise de l'avenir*, R. LUFF, 2012.  
*Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public*, D. SURLEAU, 2012.  
*La méditation : une médecine d'avant-garde ?*, T. JANSSEN, 2011.  
*Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants*, CEDEP, 2011.  
*Les violences ne sont pas une fatalité : Garance les prévient*, D. LANDENNE, 2011.  
*Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon*, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.  
*L'interruption volontaire de grossesse*, T. JANSSEN, 2011.  
*Les leçons de l'histoire et nous*, F. BRODSKY, 2010.  
*Mutilations génitales*, J. CHEVALIER, 2010.  
*Présentation du réseau Financement Alternatif*, A. BROUYAUX, 2008.  
*La Ligue de l'Enseignement*, V. SILBERBERG, 2007.  
*Les enfants dans les centres fermés pour illégaux*, V. SILBERBERG, 2007.  
*Mal au fesses pour le Congo*, H. BOKHORST, 2007.  
*Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives*,  
F. SIDIBE, 2006.  
*Le GRIP et ses activités*, 2006.  
*Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !*, Ph. BASTIN, 2006.  
*Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,  
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins*, N. BOLLU, 2006.  
*Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé*, 2006.

#### **Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques**

- Saint Georges : du martyr victime innocente au guerrier héros triomphant*, C. HENNEGHEN, 2014.  
*Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme*,  
M. DE COSTER, 2013.  
*Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...*,  
C. DUPRÉ, 2013.  
*Sexe, prostitution et contes de fées*, C. FRANÇOIS, 2012.  
*La jalousie n'est pas une preuve d'amour*, J. LAOT, 2012.  
*Le terrorisme amoureux*, M.-C. CARDINAL, 2011.  
*Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?*, L. VANIN-VERNA, 2011.  
*À nouvelles familles, nouvelles morales*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.  
*Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?*, G. VERZIN, 2010.  
*Problèmes de la drogue*, C. SOMERHAUSEN, 2009.  
*La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.  
*Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ?* M. BRODSKY, 2008.



- Parents de toxicomanes...*, A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.  
*L'argent des fourmis : religions - migrations - développement*, A. MANÇO, 2008.  
*Le jeu pathologique, une maladie de la modernité*, S. MINET, 2007.  
*Déliance, reliance, alternance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Pour un personnalisme pluraliste*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage*, J. CORNIL, 2007.  
*Questions de sexualité*, J.-L. GÉNARD, 2006.  
*Le travail : une valeur à réhabiliter*, M. BOLLE DE BAL, 2006.  
*Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux*, M. BOLLE DE BAL, 2006.  
*Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile*, J. CORNIL, 2006.  
*Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing*, J. CORNIL, 2006.  
*Travers et valeurs de l'individualisme*, J. CORNIL, 2006.

### Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.  
*Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe*, M. CONRADT, 2008.  
*Trois rêves évanouis*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

### Éduquer à la citoyenneté

- Le citoyen, son événement et l'histoire : le champ des possibles*, L. VANIN, 2014.  
*Citoyenneté et démocratie : un défi essentiel pour l'Alpha*, S. PINCHART, 2014.  
*Vers la fin de l'autorité*, F. DE SMET, 2012.  
*L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité*, A. AOUATTAH, 2012.  
*Pour une spiritualité citoyenne*, E. DE BEUKELAER, 2012.  
*Sociologie et franc-maçonnerie*, M. BOLLE DE BAL, 2012.  
*La démocratie dans le monde arabe*, I. SAFAR, 2012.  
*Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.  
*Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.  
*Éduquer à la citoyenneté démocratique*, M. VOISIN, 2011.  
*Un strip-tease attristant*, R. POMMIER, 2011.  
*Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.  
*Les droits de l'homme et le droit international public*, F. RYZIGER, 2010.  
*L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy*, Ch. COUTEL, 2009.  
*Quelques réflexions sur les origines de l'homme*, V. DOUMEN, 2009.  
*La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.  
*L'origine de la liberté*, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.  
*Valorisation des compétences et co-développement*, A. MANÇO, 2008.  
*Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ?* N. GEERTS, 2007.  
*Faits de société*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Les discriminations et la démocratie de l'identité*, A. MARTENS, 2007.  
*Les otages politiques*, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.  
*Brèches*, J. CORNIL, 2007.  
*Chronique d'un cours de philo. Intermède*, H. VAN CAMP, 2006.  
*Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.  
*Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.  
*Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère*, CLAV, 2006.  
*Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes*, CLAV, 2006.  
*Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes*, CLAV, 2006.



**Vous souhaitez être tenu(e) au courant  
de nos publications  
et de nos programmes d'émissions  
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,  
consultez notre site internet  
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel  
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



**La Pensée et les Hommes** ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles  
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90  
[secretariat@lapenseeetleshommes.be](mailto:secretariat@lapenseeetleshommes.be)  
[christiane.loir@ulb.ac.be](mailto:christiane.loir@ulb.ac.be)

**Visitez notre site**

[www.lapenseeetleshommes.be](http://www.lapenseeetleshommes.be)

Association reconnue d'éducation permanente  
par la Communauté française

